

Voulmentin



*Bulletin municipal n°10
Janvier 2022*

2021 se termine et cette seconde année impactée par la COVID nous apprend à vivre différemment. Nous, administrations, associations, particuliers devons inventer de nouveaux schémas pour pouvoir continuer à vivre tout en se protégeant les uns et les autres.

Ces changements, occasionnellement déstabilisants, s'imposent à nous, rendant parfois le quotidien inconfortable. Je reste persuadée que l'inventivité et la bienveillance collective nous permettront de retrouver du bien être et du bon vivre pour tous.

2021 a également été une année de travaux qui n'auront échappés à personne. Je tiens sincèrement à remercier les usagers pour leur patience et plus particulièrement les riverains qui vivent maintenant depuis 1 an avec les désagréments inhérents à ces ouvrages.

La première tranche des travaux prendra fin durant le premier trimestre 2022 et nous permettra ainsi de retrouver une circulation fluide. La seconde tranche, l'aménagement autour de l'église, se réalisera au cours du deuxième trimestre.

J'aurai le plaisir de vous présenter le projet d'agencement lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le 07 janvier 2022 à 19h00 à la salle de la Tour.

Ce sera également l'occasion de faire le bilan des deux années passées et de vous présenter les projets à venir, construits avec l'équipe municipale.

Je vous souhaite à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année et au plaisir de se voir et d'échanger le 07 janvier.

Sophie BESNARD

Maire de Voulmentin



Mairie Voulmentin

Place de la mairie
79150 Voulmentin

☎ 05.49.80.22.28



Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Jeudi : 9 h - 12 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 12 h

dures Ménagères

5 points sur la commune afin de déposer vos divers déchets :

- Centre bourg, quartier Voultegon (derrière le salon de coiffure)
- La Gare
- La salle des sports
- Lotissement la Reine, quartier Saint-Clémentin
- Village Legrais, route d'Etusson



Déchetteries :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Argentonnay Quartier de Boësse Route de St-Clémentin 05 49 65 01 35	14h30 - 17h30	fermé	8h30 - 12h 14h - 17h30	fermé	8h30 - 12h 14h - 17h30	14h - 17h30
Bressuire ZI de St-Porchaire 05 49 81 73 95	8h - 12h 14h - 17h30	8h - 12h 14h - 17h30	8h - 12h 14h - 17h30	8h - 12h 14h - 17h30	8h - 12h 14h - 18h	8h - 12h 14h - 18h
Nueil-Les-Aubiers Les Forges Route de Voultegon 05 49 65 58 45	14h - 17h30	fermé	8h30 - 12h 14h - 17h30	14h - 17h30	fermé	8h30 - 12h 14h - 17h30

Services



Distributeur de baguettes
Quartier Voultegon
Parking du salon de coiffure
6 h 30 à 2 h et 7j7



Le surcroît de travail pour cette fin d'année et la difficulté à recruter du personnel, nous pousse aujourd'hui, à prendre des décisions.

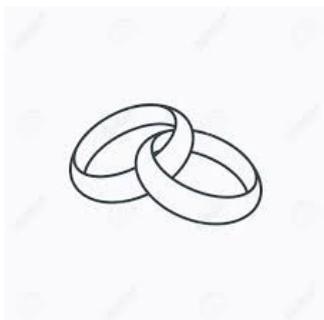
A compter de ce jour, nous ne pourrons plus assurer notre présence dans votre commune.

Naissances

Fin 2020 :	
Loïs MORTEAU	20 décembre 2020
Emile DABIN	25 décembre 2020
Romane MAILLET	27 décembre 2020
Gatien CAMUS	28 décembre 2020
Sacha EKSELENSKI	31 décembre 2020



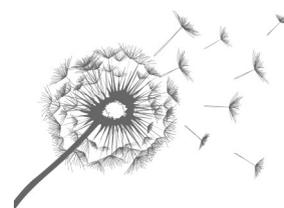
Livio BERTRAND	16 mars 2021
Alice ROBREAU	16 mars 2021
Nino PAINDESSOUS	09 mai 2021
Télio GERARD	27 mai 2021
Célestine HUCAULT	05 juin 2021
Rose ESTENOZA	15 juin 2021
Inaya CHAMSIDINE	18 juin 2021
Axel BOISSONOT	07 août 2021
Lyam ARLON	10 octobre 2021
Jules BURY	13 octobre 2021
Léon LAUNAY	04 novembre 2021

*Mariages*

Tommy CHOUPPE et Léa LIAIGRE	03 mai 2021
Thomas RASQUINET et Nathalie GUIOT	21 août 2021

Décès

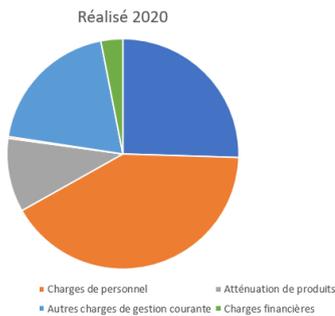
Fin 2020 :	
Réjane RENAULT	19 décembre 2020
Jean Claude VERRIEZ	04 janvier 2021
Albert BRODEAU	05 mai 2021
Nathalie CHEVALIER	28 mai 2021
Elisabeth THOMAS	01 juin 2021
Erick AGUILLON	2 décembre 2021

*Inhumations cimetières*

Claire BARIET	20 mars 2021
Marie-Charlotte MORIN	05 octobre 2021
Marie-Louise COURILLEAU	04 novembre 2021
Marcelle CHARGÉ	08 novembre 2021

Dépenses de fonctionnement

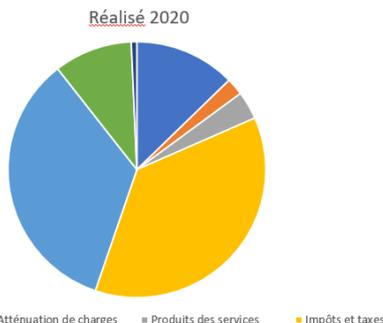
Total : 544 064 €



■ Charges à caractère général ■ Charges de personnel ■ Atténuation de produits
■ Transfert entre sections ■ Autres charges de gestion courante ■ Charges financières

Recettes de fonctionnement

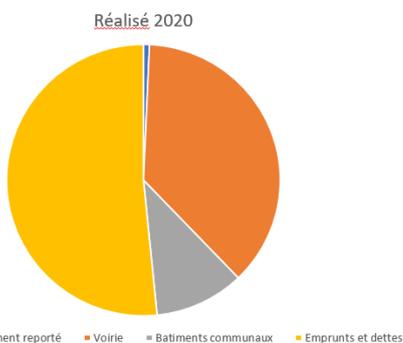
Total : 916 660 €



■ Excédent antérieur reporté ■ Atténuation de charges ■ Produits des services ■ Impôts et taxes

Dépenses d'investissement

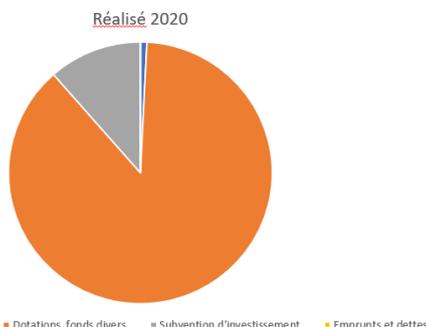
Total : 317 781 €



■ Déficit d'investissement reporté ■ Voirie ■ Batiments communaux ■ Emprunts et dettes

Recettes d'investissement

Total : 175 387 €



■ Transfert entre section ■ Dotations, fonds divers ■ Subvention d'investissement ■ Emprunts et dettes

Tarifs de location des salles communales		
SALLES ANNEXES	Salle de la Forge (Quartier Voultegon)	Salle du Moulin (Quartier St Clémentin)
Réunion, Vin d'honneur, Sépulture	27 €	32 €
Repas de famille		
Habitants commune	78 €	85 €
Habitants hors commune	103 €	115 €
SALLES DES FÊTES	Salle St Sébastien	Salle de La Tour
Réunion/Vin d'honneur		
Habitants commune	66 €	66 €
Habitants hors commune	86 €	86 €
Repas/Dîner dansant		
Habitants commune	176 €	135 €
Habitants hors commune	241 €	190 €
Mariage 2 jours		
Habitants commune	275 €	210 €
Habitants hors commune	390 €	285 €
Sépulture	45 €	45 €
Les réservations sont soumises à un contrat de location (se renseigner en mairie)		

Suivant la réglementation en cours des normes sanitaires

Séance du 23 janvier 2021 :

- Accord sur la rétrocession proposée par Deux-Sèvres Habitat sur les espaces verts et la voirie d'accès qui dessert les 4 maisons situées 100,102,104 et 106 impasse du chêne, quartier de Voultegon.
- Adhésion à l'association de la voie rapide 147-149
- Acceptation de la proposition de la CETP pour le service de maintenance de l'éclairage public.
- Vente à un particulier de la salle socio-éducative au prix de 31 000 €.

Séance du 22 février 2021 :

- Refus de la commune de participer au raccordement par le SIEDS pour l'alimentation d'une parcelle située rue de la Gare.
- Mise en place de provisions pour 8 026.94 € pour des créances éteintes concernant l'effacement des dettes de 2 locataires de la commune.

Séance du 22 mars 2021 :

- Adoption des budgets primitifs communaux pour l'année 2021.
- Vote des taux de fiscalité directe locale 2021 avec prise en compte de la réforme de la taxe d'habitation : TFB = 35.13 %, THNB = 59.40 %.
- Validation des tarifs du transport scolaire 2021/2022 proposés par l'Agglo2b.

Séance du 26 avril 2021 :

- Accord pour l'octroyer 20 heures d'éveil musical en milieu scolaire aux enfants de l'école Saint - Jean de Voulmentin pour l'année scolaire 2021/2022.
- Mise en place du dispositif « Argent de poche » sur la commune pour l'année 2021.
- Validation de la proposition d'honoraires de la société CANOPEE pour un montant total de 2 700 € concernant l'aménagement du centre bourg sur le quartier de Voultegon.
- Refus par la municipalité pour construire des chalets, tiny-houses et des yourtes en plein cœur des 2 bourgs.

Séance du 31 mai 2021 :

- Création d'une commission de 3 à 8 personnes du conseil municipal pour le suivi de chantier du parc éolien ; sont désignés Mmes SECHET Marie-Danielle, GROLEAU Solène, CHIRON Christelle et Mrs ARNAUD Fabrice et POUPARD Jacques.
- Adoption du projet de pacte de gouvernance proposé par l'Agglo2b.
- Amortissement des poteaux d'incendie sur 5 ans pour 1 montant de 3 835.20 €.
- Attribution d'un fonds de concours à l'Agglo2b sur le programme de voirie avec 35% pour la commune et 65% pour l'Agglo2b sur la mise en place du réseau séparatif pour un montant total de 83 333.33 €.
- Désamiantage et curage autour de l'église, quartier de Voultegon par la société Mdésamiantage de Faye l'Abbesse pour un montant de 15 930.00 € TTC.
- Réalisation de travaux de voirie par l'entreprise COLAS Centre Ouest pour un montant de 44 945.69 € pour la réfection de chemins communaux : chemin de Gâtine, chemin du Maligny jusqu'au Breuil et le chemin de la Richardière.
- Démolition par la Sarl GAUFFRETEAU de Nueil les Aubiers de 2 maisons situées place de l'église, quartier de Voultegon pour un montant de 12 000 € TTC.

Séance du 28 juin 2021 :

- Approbation des comptes de gestion 2020 proposés par le Percepteur et vote des comptes administratifs 2020 concernant le budget de la commune, le lotissement Saint-Louis et les locations commerciales.
- Vote des subventions 2021. Allocation de 2 indemnités pour le gardiennage des églises concernant l'année 2021.
- Avis défavorable donné au projet d'exploitation d'un parc éolien et d'un poste de livraison sur la commune de Saint Maurice – Etusson.
- Avis favorable concernant l'achat de terrains sur le quartier de Saint-Clémentin afin de pouvoir y créer une réserve foncière afin de pouvoir proposer des terrains à construire.
- Mise en place d'un tarif spécifique pour la location d'une salle pour un pique-nique de quartier au prix de 32 €

Séance du 06 septembre 2021 :

- Signature d'un avenant de prolongation de 6 mois de la convention CDG-COLLECTIVITE relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 79.
- Création d'une servitude de passage de canalisation eaux pluviales et usées des 4 maisons mises en vente par Deux-Sèvres Habitat.
- Déclassement de la salle socio-éducative du domaine public vers le domaine privé suite à la réalisation de la vente.
- Signature de la convention de mutualisation 2021/2022 avec l'Agglo2b dans le cadre du plan de formation mutualisé.
- Résultat de l'appel d'offre lancé concernant l'aménagement sur le quartier de Voultegon :
Lot 1 : Voirie : entreprise BOUCHER d'Yzernay pour 158 691.33 € HT
Lot 2 : éclairage : entreprise CETP de Cerizay pour 22 382.72 € HT
- Acquisition d'un logiciel de gestion pour le restaurant scolaire

Séance du 04 octobre 2021 :

- Fixation du montant de la contribution à verser pour l'école Saint Jean de Voulmentin concernant l'année scolaire 2021/2022 ; pour la somme de 548 € X 80 élèves de la commune, soit la somme de 43 840 €.
- Mise en place d'une taxe d'aménagement communales à compter de 2022 à hauteur de 0.50 % suite à la mise en place du PLUI et des constructions nouvelles.
- Informer le service des impôts fonciers sur la démolition de plusieurs bâtiments autour de l'église, quartier de Voultegon.
- Vente du matériel (chaises, tables) de la salle socio-éducative à la CUMA «La Voulmentine » suite à la réalisation de la vente du bâtiment.

Séance du 08 novembre 2021 :

- Vote d'une subvention pour l'association « Maison pour tous » afin de rembourser les frais engagés pour la décoration de la mairie pour Octobre Rose.
- Pour faire suite à un rejet de la préfecture, il a été à nouveau délibéré sur la taxe d'aménagement à instaurer suite à la mise en place du PLUI ; taux voté à 1%
- Approbation du rapport d'activité de l'Agglo2B pour l'année 2020
- Attribution d'un fonds de concours de l'Agglo2B dans le cadre de travaux d'eaux pluviales pour un montant de 20 833.33 €

Séance du 06 décembre 2021 :

- Convention signée entre la commune et l'Agglo2B dans le cadre de l'instruction des demandes d'acte et autorisation d'urbanisme suite à la mise en place du PLUI

Subventions
2021

AFSEP (Sclérose en plaques)	50 €	MFR Mauléon	105 €
Association paralysés de France	50 €	MFR Moncoutant	35 €
France Adot (dons d'organes)	50 €		
Banque alimentaire	50 €	Anciens combattants UNC AFM Voultegon	50 €
France Alzheimer Deux-Sèvres	50 €	Anciens combattants AFN UFAC St Clémentin	50 €
Restaurant du cœur	50 €		
Secours populaire français	50 €	Chasseurs de Voultegon	140 €
Apel collègue Blaise Pascal Argentonay	1 330 €	Groupe d'Action sanitaire PRISSET J-F	140 €
Apel collègue Saint Joseph Argentonay	455 €	E.V.S.A.C.	1 500 €
Chambre des métiers de Vendée	35 €	Familles rurales relais familles Argentonay	200 €
MFR Bressuire	35 €	Union Sportive culturelle Argentonay	20 €

Infos
Diverses

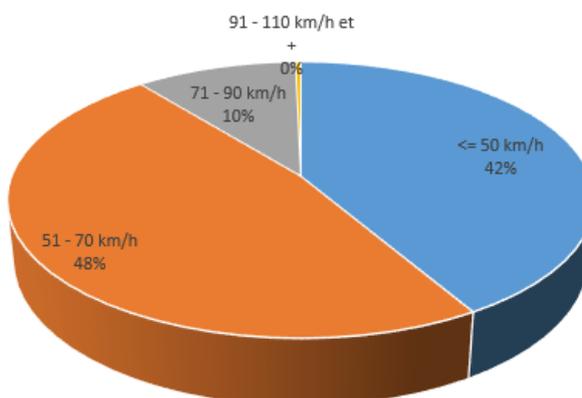
Radar pédagogique :

Mis en place début mai 2021, le radar pédagogique, installé près du cimetière, quartier St Clémentin- a livré ses premiers résultats. C'est avec stupéfaction et surprise que nous avons analysé ces données !

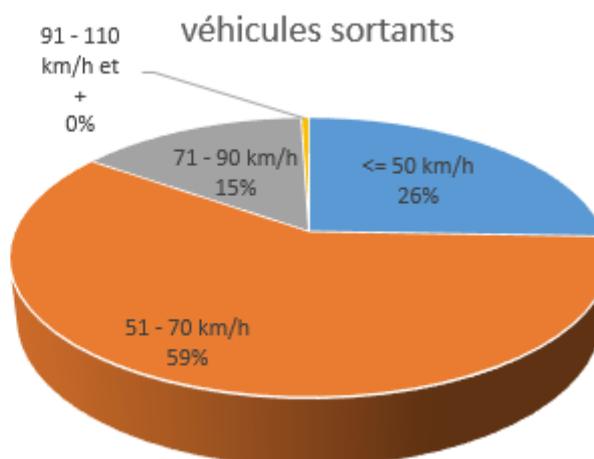


véhicules entrants

	véhicules entrants	%
<= 50 km/h	19 732	41,54%
51 - 70 km/h	22 632	47,65%
71 - 90 km/h	4 970	10,46%
91 - 110 km/h et +	165	0,35%



	véhicules sortants	%
<= 50 km/h	12 143	25,56%
51 - 70 km/h	28 124	59,21%
71 - 90 km/h	7 008	14,75%
91 - 110 km/h et +	240	0,51%



En accord avec notre profession de foi de 2020, concernant la sensibilisation des usagers de la route au respect des règles de sécurité dans notre commune, nous ne pouvons admettre de tels agissements. Nous vous rappelons les sanctions encourues pour ce type d'infraction :

20 km/h <= Excès de vitesse < 30 km/h : Amende 135 € + Retrait de 2 points sur permis de conduire.

30 km/h <= Excès de vitesse < 40 km/h : Amende 135 € + Retrait de 3 points sur permis de conduire + Suspension de 3 ans du permis de conduire + stage de sensibilisation à la sécurité routière.

40 km/h <= Excès de vitesse < 50 km/h : Amende 135 € + Retrait de 4 points sur permis de conduire + Suspension de 3 ans du permis de conduire + stage de sensibilisation à la sécurité routière.

source : www.securite-routiere.gouv.fr

Aménagement bourg quartier de Voultegon :



Les travaux d'enfouissement qui ont débuté fin novembre 2020 sont sur le point de se terminer.

Les réfections provisoires des chaussées vont être faites, et permettront de sécuriser la circulation des véhicules pour cette fin d'année.

Les travaux d'embellissement du centre-bourg pourront commencer, courant janvier, et concerneront tout d'abord l'axe départemental de la rue du grand pont avec les déviations indispensables au bon déroulement de ces travaux.

A l'issue de ces opérations, et après rétablissement des circulations, débiteront les travaux autour de l'église. Sauf imprévu, la réception définitive de tous ces travaux, se fera courant du mois de mai.

Nous espérons que le résultat sera à la hauteur des désagréments supportés par tous depuis ce laps de temps qui a semblé bien long à tout le monde.



Octobre Rose :

Le cancer du sein touche une femme sur huit ; c'est une épreuve très difficile à vivre d'où l'importance du dépistage. Détecté précocement, ce cancer se guérit dans la grande majorité des cas.

La municipalité remercie les membres de "L'Art et la Manière" pour leur implication dans la décoration de la façade de la Mairie, dans le cadre de l'opération Octobre Rose. Elles ont fait preuve d'ingéniosité et de talents pour transformer des objets du quotidien en décorations ...roses.



Merci Mesdames et merci aussi aux Messieurs qui les ont aidées pour l'installation de leurs créations.



**Infos
diverses**

Dispositif Argent de Poche

Leslie, Axel, Charlie et Enzo ont pu bénéficier du dispositif "Argent de poche". Pour rappel, celui-ci consiste à proposer aux jeunes de la commune de 16 à 17 ans, la réalisation de chantiers rémunérés pendant les vacances scolaires.

Ils sont encadrés par les agents communaux.



Avant



Après



Après



Avant

Ainsi, cette année, ils ont repeint les sanitaires et le jeu du mini-golf ainsi que les dernières bornes à incendie, effectué le lessivage des tables de pique-nique et autres petits travaux. Nous les remercions chaleureusement pour le travail qu'ils ont accompli.

Animations Jeunesse

Dans le cadre de la politique jeunesse de L'Agglo 2 b, les jeunes de Voulmentin peuvent contacter les [deux référents jeunesse du territoire](#).

Eric au [CSC La Colporteuse au Château de Sanzay](#) et Maxence au [CSC de Nueil-les-Aubiers](#).

Les jeunes peuvent avoir accès aux accueils jeunesse des 2 structures, pour passer un moment avec des amis, trouver une information ou monter des projets.

Le foyer de Nueil-Les-Aubiers, le New Rancard est ouvert les mercredis de 13h30 à 17h30 et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Un planning de sorties pour les vacances de février sera disponible aux collèges, à l'accueil de la mairie et au CSC.

Le Château des ados de la Colporteuse est ouvert le mercredi de 14h à 17h, le 2ème vendredi du mois de 18h à 22h et pendant les vacances scolaires. Retrouvez les programmes d'activités des vacances sur le site de La Colporteuse. Venez rencontrer les jeunes colporteurs le 15 janvier de 14h à 17h. Les 2 CSC proposent un atelier « théâtre jeune ».



Maxence-csc



Maxence_cscnla



Maxence Promeneur du Net



La colporteuse



Lacolporteuse79

Assistants maternelles



Fabienne LEPEINTRE
3, allée des Écureuils
79150 Voulmentin
tél : 05 49 65 59 99

Chantal AUDOUIN
16, rue de Malabri
79150 Voulmentin
tél : 05 49 65 97 86

Karine BARBEAU
9, rue de la gare
79150 Voulmentin
tél : 05 49 80 62 56

Restauration scolaire

A la rentrée scolaire de la Toussaint, les écoliers ont découvert les repas mitonnés par notre nouveau prestataire : JM Restauration.

Les repas sont préparés sur place, à Cerizay, essentiellement avec des produits frais et locaux. Le bœuf, la volaille et le porc sont d'origine française. Il est servi du fromage une fois par semaine. Le mardi, c'est menu végétarien et le jeudi, menu bio conformément à la loi EGalim du 30 octobre 2018.



Ce changement fait l'unanimité tant au niveau des enfants que des cantinières : "c'est meilleur qu'avant", "plus de goût", "c'est bon !".

Les menus sont visibles sur le site internet et Facebook de la commune.

Bon Appétit !

	MENU DU Lundi	22-nov-21 Mardi MENU VEGETARIEN	au Jeudi MENU BIO	26-nov-21 Vendredi
Entrée	Taboulé	Endives vinaigrette	Carottes râpées	Tomates vinaigrette
Plat Principal	Nugget de poulet + ketchup	Gratin de pâtes	Rougaill Saucisse	Lasagnes au saumon
Légume / Féculent	Haricots verts au beurre		Purée	
Produits laitiers		Vache qui rit		
Dessert	Crème dessert vanille	Moelleux au chocolat	Yaourt aromatisé	Beignet framboise

Le bœuf, la volaille et le porc sont d'origine française
Plat préparé sur place

Produits frais

re part, il a été demandé aux s du service cantine de peser les restes, ceci afin mesurer le gaspillage évaluer avec les enfants les servis.

ici, avec l'appui de mmission Cantine, cherchent éliorer le moment du repas que chaque enfant puisse récier.

écoration de la cantine selon ériodes de l'année figure en e place. Si des enfants ont des , qu'ils n'hésitent pas à nous re part et nous étudierons la ilité de leurs propositions.

Un logiciel de gestion pour la restauration scolaire, réservation et paiement en ligne des repas vont être mis en place prochainement.



Voirie : réfection de routes

Nous continuons le programme de réfection de la voirie communale. Les accès du Breuil, de La Richardière et de Gâtine, soit 1 731 m, ont bénéficié d'un revêtement enrobé à froid.

Ces chemins se situent sur le quartier de St-Clémentin, route d'Etusson.

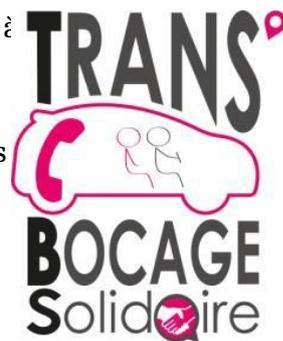
Le transport solidaire : un service d'utilité sociale

Le transport d'utilité sociale dit "Transport solidaire" répond à un besoin non satisfait sur tout le territoire de l'Agglo2B.

De nombreux bénévoles se sont investis afin d'aider les publics sans moyen de locomotion pour leurs déplacements occasionnels : courses, rendez-vous médicaux, visite à des proches ou amis, loisirs ...



A ce jour, environ 300 bénévoles prennent en charge plus de 1 000 bénéficiaires dans les 6 structures du secteur.



Le nôtre est le Relais Familles qui accueille les premières demandes au 06 30 33 66 83. Le lien se poursuit ensuite avec les référents de chaque association locale.

Le réseau de conducteurs mis en place fonctionne sur la commune de Voulmentin avec 6 chauffeurs bénévoles qui jouent ainsi le rôle d'ambassadeurs de la mobilité solidaire durable.

Ce sont : [Colette Thibaudeau référente](#), 05 49 80 25 85 - 07 71 64 84 33.

[Odile Barbarin](#), [Jean-Paul Bariet](#), [Marc Bernard](#), [Annie Billy](#), [Monique Supiot](#).

Jean-Paul Bariet



Colette Thibaudeau
référente

Odile Barbarin



Marc Bernard



Annie Billy



Monique Supiot



Un décret inquiétant : Un décret du 20 août 2019, relatif aux transports d'utilité sociale, est en phase d'application. Il ne correspond pas aux réalités du terrain sur plusieurs points. Les responsables, réunis sous la présidence de M. GRELLIER, vice-président de l'Agglo2B, ont fait savoir leur colère et décidé, d'un commun accord d'interpeller les élus.

Un courrier a été remis aux Sénateurs et au Ministère (copie à la presse) en faisant état de la non prise en compte des problématiques des territoires ruraux et de

l'évolution nécessaire de ce décret qui stipule notamment : dépôt de la personne transportée à un pôle multimodal, achat d'un véhicule par association, diminution du tarif kilométrique de 0,38 € à 0,32€, prise en charge selon le revenu des bénéficiaires.

Un pôle multimodal, lieu d'échanges où se connectent différents modes de transport, semble inadapté aux personnes à mobilité réduite. Celles-ci n'ont pas forcément la capacité de finir seules le trajet vers la destination finale en transport en commun, par exemple.

Une certaine frustration est ressentie face manque de reconnaissance de la mobilisation des bénévoles dans la réussite de cette réponse de proximité.

Familles Rurales a fait savoir son désaccord et son inquiétude vis à vis de ce décret, qui, s'il était appliqué, pourrait entraîner la scission du service tel qu'il fonctionne actuellement.

Commission sociale : Gouter des aînés

La Commune de VOULMENTIN a souhaité innover cette année, afin de retrouver un peu de lien social. A la place du traditionnel repas des aînés, un goûter a été organisé le dimanche 21 novembre 2021.

En effet, des incertitudes pesant en matière de maintien de rassemblement de personnes, nous avons préféré prendre moins de risques et prévoir un simple goûter plutôt qu'un repas, plus compliqué à annuler au dernier moment.

Lors de ce goûter, les aînés étaient tout de même heureux de se revoir et pouvoir échanger. Ils sont repartis avec un colis contenant des produits locaux. Les absents, pour certains, ont préféré se faire livrer à domicile.



Les personnes âgées d'au moins 70 ans cette année, qui n'auraient pas été contactées, car non inscrites sur les listes électorales, peuvent se faire connaître auprès de la Mairie, afin d'être pris en compte dans cette liste des aînés pour les années suivantes.

Brin de causette

Brin de causette est un service offert aux personnes qui le souhaitent pour le simple plaisir de la conversation des personnes qui se rencontrent. Un bénévole peut vous rendre visite une à deux fois par mois pour discuter avec vous.

La visite se déroule dans un climat de confiance et respecte la confidentialité de vos conversations. Ce service vous est proposé en partenariat avec la mairie, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S. : 05 49 96 62 42), la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A. : 05 49 06 72 72) et le Centre Local d'Information et de Coordination du pays Thouarsais (C.L.I.C. : 05 49 67 83 53).

Journée l'argent fait le bonheur avec Zorro

22 juillet 2021 : 5^{me} jour de déambulation pour les Colporteurs. Ils sont arrivés - Zorro en tête de cortège - assoiffés, ruisselants de sueur.



Dans la fraîcheur de l'église St-Clémentin, ils ont écouté, attentifs, l'exposé de Christelle sur les particularités de cet édifice.



Puis, direction la Chapelle des Rosiers et la Chapelle St-Ouen où, après la visite, nous leur avons préparé une petite collation accompagnée de boissons fraîches.

Après cet intermède sous les grands arbres, ils ont repris leur flânerie au fil de l'Argent, vers leur bivouac du soir.

Parc éolien des Herbes Blanches Un futur chantier de construction de 5 éoliennes prévu pour l'automne 2022



3D ENERGIES prévoit de démarrer le chantier de construction du parc éolien des Herbes Blanches en septembre 2022. Ce parc éolien sera composé de 5 éoliennes de 150 m en bout de pales, permettant d'alimenter environ 9 000 habitants par an, en électricité produite localement, à partir du vent.

Un projet éolien développé et exploité par un acteur du Territoire.

3D ENERGIES est une entreprise du Groupe SIEDS, syndicat organisant le service public de l'électricité et du gaz en Deux-Sèvres. Il assure une mission d'intérêt général dans le respect des valeurs du service public. Depuis 2003, le Groupe SIEDS développe son propre parc de production d'énergies renouvelables au travers d'un mix énergétique équilibré. 3D ENERGIES est administrée par les élus des Deux-Sèvres, ayant à cœur de construire des projets de territoire, par le territoire et pour le territoire.

Les premières phases de travaux prévues pour septembre 2022.

Avant d'engager les phases de travaux, 3D ENERGIES informe les services de l'Etat des différentes étapes du chantier. Les entreprises qui réaliseront le génie civil (terrassament, création des accès et des plateformes), la réalisation des fondations des éoliennes et le génie électrique (raccordement électrique interne au parc) seront désignées dans les prochaines semaines à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

La planification de ces différents lots intégrera un engagement à réaliser les travaux de terrassament en dehors de la période de nidification de l'avifaune du site qui court du mois de mars à fin août. Les premiers travaux démarreront ainsi en septembre 2022. Des mesures de suivis écologiques seront également mises en œuvre une fois le parc en exploitation.

Un comité de suivi du chantier mis en place

Un comité de suivi du chantier des Herbes Blanches, composé d'élus de la commune, a été mis en place. Il a pour rôle de suivre les pré-études du chantier, de suivre les différentes phases de construction et d'être garant de la bonne information par 3D ENERGIES des différentes étapes du chantier.

Des actions autour des énergies renouvelables d'ores et déjà lancées

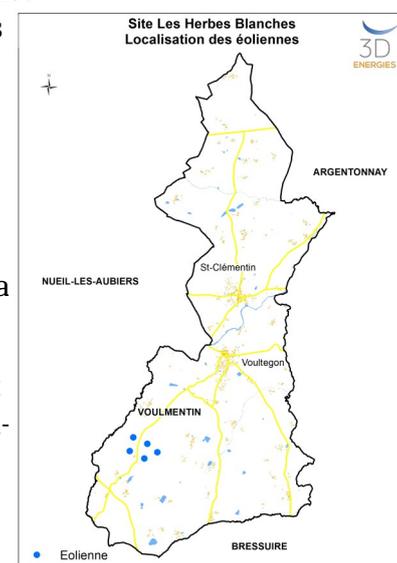
A la demande du comité de suivi, l'école St Jean de la commune de Voulmentin est inscrite aux animations réalisées par l'association la BETA-PI. Depuis 2016, le SIEDS finance des animations scolaires à destination des élèves de CM2, sur le thème des énergies renouvelables. Chaque année, plusieurs classes sont sélectionnées pour participer à ce programme.

L'école St Jean fait ainsi partie de la trentaine établissements scolaires des Deux-Sèvres à pouvoir bénéficier de ces animations en 2021-2022.

D'autres actions sociétales en lien avec ce chantier pourront également être proposées aux élèves de cycle 3 et cycle 4, issus de la commune de Voulmentin.

3D ENERGIES apportera plus de précisions sur les dates et l'organisation du chantier, à l'occasion d'une prochaine communication en 2022. Vous pouvez cependant adresser vos questions directement à 3D ENERGIES via l'adresse suivante :

chantier-herbes-blanches@3Denergies.com





NUMEROS D'URGENCE

Pompiers : 18 - Samu : 15

Police : 17 - Général : 112

Gendarmerie : 05 49 65 60 04 - 1 Allée Saine Barbe - 79250 Nueil-les-Aubiers

PREFECTURE (79) 05 49 08 68 68 - prefecture@deux-sevres.gouv.fr 4 Rue Duguesclin BP 70000 - 79099 Niort Cedex 9	SOUS-PREFECTURE (79) 4 Rue des Hardilliers 79302 Bressuire cedex sp-bressuire@deux-sevres.gouv.fr
TRIBUNAL D'INSTANCE 05 49 65 87 32 19 boulevard Albert 1 ^{er} 79300 Bressuire	FOURRIERE ANIMALE Contacter d'abord la mairie fourriere@agglo2b.fr
VEOLIA EAU 05 61 80 09 02 Z.I. St-Porchaire - BP 97 - 79302 Bressuire	SEOLIS ELECTRICITE 09 69 39 79 01 92 route de Riparfond 79300 Bressuire
SERVICES A LA PERSONNE	
C.I.A.S. * Soutien à domicile 05 49 65 97 95 - marie.alberteau@agglo2b.fr * Soins infirmiers à domicile 05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr * Repas à domicile 05 49 65 97 95 - marie.alberteau@agglo2b.fr	PETITE ENFANCE Relais assistantes maternelles Familles rurales - 06 77 81 29 78 ENFANCE Accueil périscolaire et de loisirs des 3-12 ans Familles rurales - 05 49 65 74 37 lafontaineauxjeux@gmail.com JEUNESSE La Colporteuse 05 49 65 22 53 - www.lacolporteuse.net
ASSOCIATIONS Accompagnement et suivi de projets 05 49 81 19 00	CENTRE SOCIO CULTUREL Nueil-Les-Aubiers - 05 49 65 42 10 animation.nueilaubiers@csc79.org Réfêrents Jeunesse : Maxence

www.pescalis.com	* Moncoutant-sur-Sèvre - 05 49 /2 80 61
	* Val de Scie -Nueil-les-Aubiers- 05 49 74 39 94

CULTURE * Bocapole - 05 49 81 78 58 bocapole@bocapole.fr - www.bocapole.fr * Conservatoire de musique 05 49 65 34 63 - conservatoire@agglo2b.fr * Musées - 05 49 74 32 24 - musees@agglo2b.fr	CULTURE * Bibliothèques 05 49 65 29 27 - bibliotheques@agglo2b.fr * Scènes de territoire 05 49 80 61 55 - scenesdeterritoire@agglo2b.fr
---	---

C'est un guichet unique pour vous aider à effectuer vos démarches du quotidien :

2 adresses :

Maison France Services Argentonnay

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(N.B: pas d'accueil le mercredi après-midi)

En cette période de crise sanitaire,
il est préférable de prendre rendez-vous
au 05.86.30.50.57

Maison France Services Nueil les Aubiers

lundi fermé après-midi au vendredi midi
mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mercredi et vendredi de 9h à 12h

uniquement sur rendez-vous au 06 80 13 82 27



La MSAP devient
France services



Dans le cadre de la réorganisation des services de la Direction Générale des Finances publiques, **l'activité de la Trésorerie de Bressuire est transférée à compter du 1er janvier 2022 à Thouars** au sein du service de gestion comptable :

Service de gestion comptable (SGC) de Thouars

4, rue Jules Ferry - CS 80185
79104 Thouars Cedex

- Adresse courriel : sgc.thouars@dgifp.finances.gouv.fr - Accueil téléphonique au 05 49 96 02 15

- Accueil physique des usagers : **sans RDV** les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00
sur RDV les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 15h30

Ce transfert est sans incidence pour les usagers qui souhaitent obtenir un renseignement, faire une démarche en matière fiscale ou effectuer un paiement, le service des impôts des particuliers (SIP) de Bressuire reste ouvert et continue de vous accueillir aux horaires suivants :

Service des impôts des particuliers (SIP) de Bressuire

124 Boulevard de Poitiers – CS 20290
79308 Bressuire Cedex

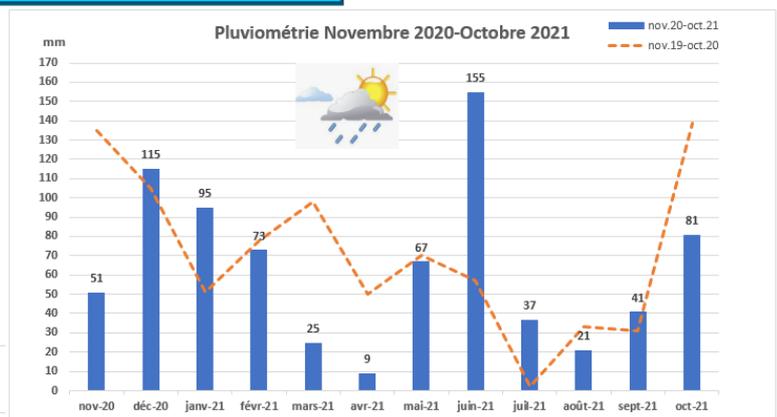
- Adresse courriel : sip.bressuire@dgifp.finances.gouv.fr - Accueil téléphonique au 05 49 81 58 00

- Accueil physique des usagers : **sans RDV** les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00
sur RDV les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 15h30

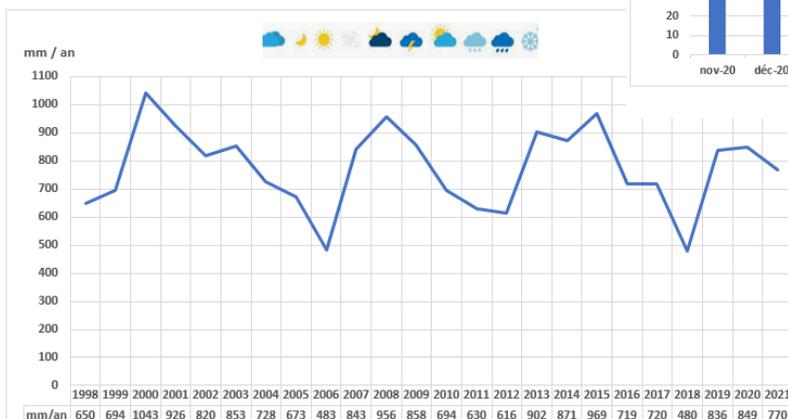
Concernant vos factures publiques dotées d'un QR Code, un règlement par carte bancaire ou en espèces est possible auprès des **buralistes** agréés Française des Jeux acceptant les paiements de proximité. **15 buralistes** vous accueillent aujourd'hui sur le territoire de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, sur des jours et plages horaires élargis.

Pluio-
métrie

Pluviométrie à
Voulmentin



Relevés par Michel, route de la gare quartier Voultegon



Voulmentin

Mairie Voulmentin



Elections Départementales

ERRATUM

DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°122669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

Elections Présidentielles

10 et 24 avril 2022

Elections Législatives

12 et 19 juin 2022

Nouveaux services :

NICO MULTISERVICES

Toute type de maçonnerie Carrelage et aménagement intérieur etc.

Maçonnerie

3 lieu-dit le Breuil 79150 voulmentin

06 25 08 67 23

nicolaspujalinet@hotmail.fr



**Soins Reiki
Energétiques**



Natacha 06 11 51 20 96



Infos Modification Horaires Secrétariat de Mairie :

Diverses



Moto Club Les Vadrouilleurs :

Point Travaux bourg quartier Voultegon :

PLANNING HORS INTEMPERIES

	FEVRIER																									MARS									
	SEMAINE 06					SEMAINE 07					SEMAINE 08					SEMAINE 09					SEMAINE 10					SEMAINE 11					SEMAINE 12				
	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25
Coulage des bordures sur la totalité du chantier																																			
Préparation des trottoirs mise à niveau , pose de bordure, espace vert																																			
Réalisation de la grave bitume sur la totalité du chantier																																			
Rabotage																																			
Enrobé voirie et trottoirs																																			

LES POINTS IMPORTANTS

Coulage des bordures sur la totalité du chantier :

Les bordures nécessitent 7 jours de séchage, aussi la circulation sera perturbée durant la semaine 07. Durant les 2 jours de coulage, les rues seront bloquées lorsque du passage de la machine. La circulation sera ensuite rétablie mais avec un principe d'alternat afin d'éviter de choquer les bordures avec les véhicules.

Réalisation de la grave bitume sur la totalité du chantier :

Les rues seront bloquées le temps de la mise en place, la circulation sera rétablie le soir

Enrobé voirie et trottoirs :

Les rues seront bloquées le temps de la mise en place, la circulation sera rétablie le soir

**TOUS LES RIVERAINS ONT ÉTÉ PRÉVENUS DE CES PERTURBATIONS PAR L'ENTREPRISE BOUCHET (PAPIER DANS LES BOITES AUX LETTRES)
UN NUMERO DE TELEPHONE EST INDIQUÉ EN CAS DE QUESTION OU EMPÊCHEMENT - LA MAIRIE RESTE ÉGALEMENT A VOTRE ÉCOUTE**